Groupe de travail - Pré-Commission mouvement 2012

Un groupe de travail, concernant les examens des demandes de nomination sur les postes à profil, s'est tenu ce lundi 7 mai 2012.

ASH	Nombre de postes vacants	Nombre de collègues ayant reçu un avis favorable	Nombre de collègues ayant reçu un avis défavorable
Direction en Education Prioritaire – Réseau Réussite Scolaire		2	0
Direction en Education Prioritaire – Réseau ECLAIR	7	5	1
Conseiller pédagogique adjoint IEN (Amiens 2 et Ponthieu-Marquenterre)	2	4	0
Conseiller pédagogique EPS (Amiens 3 – Doullens – Ponthieu Marquenterre)	3	3	0
Animateur soutien langage 50% maternelle Schweitzer	1	1	0
Secrétaire du Comité Exécutif des Réseaux ECLAIR et RRS (Ham J. Verne, Collège Rue, DDSEN Amiens)	3	3	0
Animateurs TICE (50%)	11 x 1/2	9	1
Poste d'enseignant en CLIN (Amiens Edmond Rostand)	1	3	2
Animateur pédagogique au musée de Picardie	0	1	0
Coordinateur de l'Ecole du Socle - IEN Ponthieu-Marquenterre	1/2	1	1
Animateur pédagogique à l'Historial de la grande guerre de Péronne	0	1	0
Poste à l'IUFM de chargé de mission Formation initiale et continue	1	1	0
MDPH – Pôle Enfant	1	1	2
Coordinateur Dispositif Départemental AVS	0	0	1
Hôpital de Jour La Marelle	0	0	1
Hôpital de Jour La Farandole	0	0	1
U.S.A. Unité d'accueil et de soins pour adolescent	1	1	2
Hôpital Pinel – Unité Henri Dès	0	1	1
IME Pont de Metz et EME Henri Dunant	2 x 1/2	1	1
Maison d'arrêt Amiens 50%	1/2	0	1
Poste enseignant spécialisé CLIS TED (2 postes à Pilori Abbeville)	2	2	0
Centre Educatif Fermé de Ham	1	1	0
Poste d'itinérant Option B	1	1	0
CREDA Amiens	0	1	0
Adjoint spécialisé au CMPP Henri-Wallon	0	1	0
Poste d'enseignement spécialisé TSLA (Collège Auguste Janvier Amiens)	1	2	3
Coordinateur ULIS (Lycée B de Perthes Abbeville – Collège Ponthieu Abbeville – LP Edouard Gand Amiens – Collège Jean-Marc Laurent Amiens – Collège Doullens – Collège Feuquières-en-Vimeu, Collège Longueau, Collège Gamaches, Collège Montdidier, Collège Rivery)	10	21 (dont 1 ULIS Collège)	4 (dont 1 pour LP Gand et 1 pour Coll. Ed. Lucas Amiens et Doullens)
Enseignant référent (Abbeville Collège Ponthieu – collège Etouvie Amiens – Collège Conty – LP Flixecourt)	4	9	2

Groupe de travail - Pré-Commission mouvement 2012

Au cours de la réunion, le **SE-UNSA** s'est étonné de retrouver dans les avis des postes à profil des avis favorables et des avis très favorables. Nous avions déjà demandé que tous les avis soient traités de la même façon : avis favorable, puisque le barème départage les collègues ensuite pour l'attribution des postes. L'administration a bien reprécisé que l'attribution se fera au barème et qu'elle a oublié de tenir compte de notre observation.
Pour les postes de référents Handicap et pour ceux de coordinateurs ULIS et ceux du dispositif TSLA, le **SE-UNSA** s'est étonné de ne pas avoir eu communication du classement des candidatures imposé par le fait que pour ces catégories de postes, les collègues du premier et second degré peuvent postuler.
Le Directeur Académique a répondu qu'il les communiquerait par la suite.

Cas particuliers

La commission a examiné le dossier des collègues ayant interpellé le médecin de la prévention sur des problèmes médicaux ou l'assistante sociale sur des problèmes sociaux. Le DA a décidé d'accorder une priorité aux collègues qui ont eu un avis médical ou social qui préconise sans ambiguïté l'octroi de cette priorité.
Sur les 13 dossiers examinés :

- 7 collègues ont obtenu une priorité normale étendue sur tous leurs vœux (sauf zone géographique) ;
- 3 collègues ont obtenu une priorité absolue ;
- 1 n'a pas obtenu satisfaction ;
- 1 reste en vigilance après la phase principale ;
- 1 situation sera revue avec Mme Maire.

Le **SE-UNSA** est intervenu pour que soient également étudiés 6 situations délicates qui ne figuraient pas sur les documents de travail.
Sur celles-ci, 4 sont en attente de l'avis du Dr Podvin ou de l'assistante sociale, 2 restent en vigilance après la phase principale.

Questions diverses

1. Les exeats et ineats seront examinés lors de la CAPUD du 31 mai.

2. L'attribution des temps partiels sera connue en juin après la phase principale du mouvement

3. Concernant l'Ecole du Socle pour laquelle un demi-poste de coordonateur a été créé, le Directeur Académique a demandé à Mme MAIRE de rencontrer les équipes des 3 RPC concernés pour connaître les réticences de celles-ci à rentrer dans le dispositif et pour élucider les véritables objections.
   Il souhaite que l'engagement très important de la collectivité pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves puisse trouver écho du côté de l'éducation nationale.
   Les organisations syndicales sont intervenues pour rappeler que cette Ecole du Socle n'est actuellement pas définie par les textes officiels et que les équipes restent libres de leur entrée dans ce nouveau dispositif.

   Par ailleurs, il a annoncé qu'il avait reçu une douzaine de demandes d'écoles volontaires pour entrer dans cette expérimentation. Il doit en communiquer la liste.

4. Concernant les directions en Education prioritaire-réseau ECLAIR, si celle-ci restent vacantes après la phase principale, il sera fait appel à un des adjoints de l’école pour assurer la direction.